

# APPLIQUER LES DIFFERENTS POUVOIRS DE POLICE DANS LES PORTS

une formation



**Animateur : Julien BELDA**

**Formateur à la police portuaire CNFPT - PACA**

**DESS Droit maritime et des Transports**

## Objet de la formation

### **Appréhender de manière pragmatique :**

- Les pouvoirs de police administratifs et judiciaires
- Les pouvoirs de police généraux et spéciaux

**Pour qui ?** Quelle que soit l'activité du port ou son statut (public, privé, mixte) avec ou sans agents assermentés dans votre service

**Le but :**

- Adapter et coordonner les différentes polices
- Associer police municipale, nationale et portuaire
- Au niveau de la réglementation / Au niveau de son application à la fois sur les terre-pleins et les plans d'eau

**DISPOSEZ ENFIN DES OUTILS  
POUR FACILITER VOTRE GESTION PORTUAIRE**

---

## Modalités

- Formation sur 2 , 3 ou 4 jours de préférence
- Lieux : dans votre ville ou dans nos locaux
- Cas pratiques et illustration par des jurisprudences
- Adaptation à votre situation et possibilité de suivi post-formation

## Pour tout devis ou complément d'information

Julien BELDA

[contact@belda-consultant.com](mailto:contact@belda-consultant.com)

Tel. 06 63 01 24 17

[www.belda-consultant.com](http://www.belda-consultant.com)

